

Nom commercial : Engrais Gazon 4 Actions

Numéro de la matière: 2320

Version : 3 / WORLD

Date de révision:

remplace la version : 2 /

Date d'impression 02.07.19

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Engrais Gazon 4 actions

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Engrais - Engrais NF U 42-002-2

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Culterra Holland b.v.
Kaeidijk 6
8711 HD Workum - PAYS BAS
No. de téléphone : +31 (0)515 542424
No. Fax : +31 (0)515 542995
Adresse email : Department product safety info@culterra.nl

Adresse/Distributeur

Evergreen Garden Care France SAS
4 allée des Séquoias
69760 Limonest- FRANCE
No. de téléphone : +33(0) 472 866 700

1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA : +33 (0) 145 425 959
Centre antipoison et Toxicovigilance de Lyon : +33 (0) 472 116 911

SECTION 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**Informations complémentaires *****

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales**

Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants ***

3.2. Mélanges

Composants dangereux (règlement (CE) no 1272/2008) *****Ironsulfate**

No. CAS	17375-41-6
No. EINECS	231-753-5
Numéro d'enregistrement	01-2119513203-57-0000

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 2015/830

Nom commercial : Engrais Gazon 4 Actions

Numéro de la matière: 2320

Version : 3 / WORLD

Date de révision:

remplace la version : 2 /

Date d'impression 02.07.19

Concentration >= 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Acute Tox. 4 H302

Eye Irrit. 2 H319

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau chaude. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Consulter un médecin en cas d'irritation oculaire.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée

Moyens d'extinction non-appropriés

None

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Eliminer les résidus d'incendie conformément à la réglementation.

Nom commercial : Engrais Gazon 4 Actions

Numéro de la matière: 2320

Version : 3 / WORLD

Date de révision:

remplace la version : 2 /

Date d'impression 02.07.19

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas de mesures spéciales de protection de l'environnement requis.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun engrais dangereux. Utilisez uniquement la quantité recommandée.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Masque anti-poussières

Protection des mains

Pendant le contact il faut utiliser des gants de protection
Matériau approprié néoprène

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Nom commercial : Engrais Gazon 4 Actions

Numéro de la matière: 2320

Version : 3 / WORLD

Date de révision:

remplace la version : 2 /

Date d'impression 02.07.19

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat solide
Couleur brun tirant sur le gris
Odeur caractéristique

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

valeur pH

Remarque non déterminé

Point de fusion

Remarque non déterminé

Point de congélation

Remarque non déterminé

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Remarque Non applicable

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

inflammabilité (solide, gaz)

non déterminé

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité de vapeur

Remarque non déterminé

Densité

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

solubilité(s)

Remarque non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque non déterminé

Viscosité

Remarque non déterminé

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 2015/830

Nom commercial : Engrais Gazon 4 Actions

Numéro de la matière: 2320

Version : 3 / WORLD

Date de révision:

remplace la version : 2 /

Date d'impression 02.07.19

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

température de décomposition

Remarque non déterminé

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	6.206,89	mg/kg
	66	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque non déterminé

Corrosion/irritation cutanée

Remarque non déterminé

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque non déterminé

sensibilisation

Remarque non déterminé

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque non déterminé

Mutagénicité

Remarque non déterminé

Toxicité pour la reproduction

Nom commercial : Engrais Gazon 4 Actions

Numéro de la matière: 2320

Version : 3 / WORLD

Date de révision:

remplace la version : 2 /

Date d'impression 02.07.19

Remarque non déterminé

Cancérogénicité

Remarque non déterminé

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque non déterminé

Autres données

Absence de données toxicologiques.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Indications générales

non déterminé

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

coefficient de partage: n-octanol/eau

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 2015/830

Nom commercial : Engrais Gazon 4 Actions

Numéro de la matière: 2320

Version : 3 / WORLD

Date de révision:

remplace la version : 2 /

Date d'impression 02.07.19

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

14.1. Numéro ONU

UN -

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe -

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage -

14.5. Dangers pour l'environnement

-

Transport maritime IMDG/GGVSee

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

14.1. Numéro ONU

UN -

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe -

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage -

Transport aérien

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

14.1. Numéro ONU

UN -

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe -

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage -

14.5. Dangers pour l'environnement

-

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Il n'y a pas de marchandise dangereuse

Autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

SECTION 16: Autres informations

Fiche de données de sécurité conforme à règlement (CE) no 2015/830

Nom commercial : Engrais Gazon 4 Actions

Numéro de la matière: 2320

Version : 3 / WORLD

Date de révision:

remplace la version : 2 /

Date d'impression 02.07.19

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.